

La nouvelle sous-préfète dévoile ses priorités

Élodie Chalandre

● Santé, culture, emploi, préservation de l'environnement. Les dossiers que Claire Maynadier, nouvelle sous-préfète de Châteaulin, s'apprête à traiter sont variés. Une diversité qui plaît à l'ancienne sous-préfète de Saint-Armand-Montront (18). « L'arrondissement n'est pas homogène. Il se trouve entre terre et mer. Les problématiques sont vastes et nombreuses ». Elle annonce qu'afin de pouvoir prendre connaissance au mieux des enjeux locaux, elle visitera les 57 communes de l'arrondissement : « Je me donne jusqu'au 15 décembre ».

Une prise de poste après un an et demi de crise

« Il y a des leçons à tirer de ce qui a été fait durant cette période », indique la nouvelle venue dans la cité de l'Aulne. Elle salue « le résultat positif apporté par la solidarité et l'organisation vertueuse des soins. Notamment la télémedecine qui doit être pérenne ».

Bien consciente du manque de praticiens qui touche le secteur, l'ancienne directrice d'hôpital souhaite se saisir du dossier, rapidement, par le biais d'une « politique collégiale ». Grâce à des maisons de santé, comme c'est déjà le cas à Châteaulin. Claire Maynadier évoque aussi le besoin de travailler conjointement avec la faculté de médecine et l'hôpital de Brest. Autre facteur à

améliorer pour attirer de jeunes soignants : l'aide à l'emploi conjoint. Des pistes sur lesquelles la successeur de Léa Poplin compte bien travailler rapidement.

Préserver le territoire : un enjeu clé

« Le territoire regorge de joyaux naturels », note la sous-préfète. Qui compte mettre l'accent sur la préservation de ce dernier. Cela ne sera pas officiel avant plusieurs années, mais elle compte sur les différents labels, en particulier celui de Grand site de France pour la presqu'île de Crozon. En attendant, « il s'agit de trouver des stratégies intermédiaires ». Pour traiter ce dossier, la quadragénaire compte sur « la coordination avec les élus locaux ».

Faciliter l'accès au numérique et à l'emploi

Parmi ses priorités, la sous-préfète énumère également l'accès indispensable au numérique pour tous. D'autant plus avec le virage en ce sens qu'ont pris une partie des entreprises durant la crise sanitaire. Claire Maynadier a conscience de ses possibilités de leur donner « une impulsion » pour faire face à leurs difficultés de recrutement. « Cela en supprimant les freins auxquels font face les jeunes : formation, transport, logement ». Quelque chose qui peut être permis par le plan « Un jeune une solution », financé par le Plan de relance.



Claire Maynadier, sous-préfète de l'arrondissement de Châteaulin, a pris ses fonctions le 30 août 2021. Auparavant, elle a exercé dans le Cher.